

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°26S0024 - Travaux de Végétalisation de la cour haute et basse du nouveau groupe scolaire Jean Jaurès - Lot n°2 : Végétalisation de la cour basse du nouveau groupe scolaire Jean Jaurès Résidence - Attribution du marché

N° : VA_DEC2026_492
Service : Marchés Publics

Nous, Sylvain ESTAGER, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2026_76 du 28 mars 2026 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 216 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure le marché public « Travaux de Végétalisation de la cour haute et basse du nouveau groupe scolaire Jean Jaurès » pour le Lot n°2 : Végétalisation de la cour basse du nouveau groupe scolaire Jean Jaurès Résidence avec la société France ENVIRONNEMENT située à AVELIN (59710) pour un montant de 9 347,50 € HT.

Politique publique (domaine-action-activité) : 01.3.1 Aménagement, urbanisme et promotion immobilière

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 6 juillet 2026

Le Maire,
Sylvain ESTAGER

ID télétransmission : 059-215900093-20260330-226632-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 16 juillet 2026